



Moissac, le 28 octobre 2020

Monsieur Romain LOPEZ  
Maire de MOISSAC

à

Monsieur Pierre RICORDEAU  
ARS OCCITANIE  
26-28 Parc club du Millénaire  
1025 rue Henri Becquerel  
34067 MONTPELLIER

N/Réf. : RL/BL/2020 - 123

Objet : Demande de réunion du conseil de surveillance de l'hôpital de Moissac

Monsieur le Directeur Général,

La seconde vague de la Covid-19 frappe durement notre département : tous les indicateurs, que ce soient les taux d'incidence, de positivité et d'occupation des lits de réanimation, sont au rouge en Tarn-et-Garonne. Cette dégradation se répercute sur les deux hôpitaux du département.

Un article de la presse locale, daté du 27 octobre, décrit une situation extrêmement préoccupante au sein de l'hôpital de Montauban où les lits manquent, des interventions chirurgicales sont déprogrammées et des soignants contaminés.

J'attire votre attention sur le fait qu'une situation analogue touche l'hôpital intercommunal de Castelsarrasin-Moissac. En effet, le service chirurgie est suspendu, le service médecine est touché par un cluster, un secteur Covid+ a été déployé. Les infirmiers sont éprouvés et travaillent à plein régime. Un article de la presse locale, daté de ce jour, évoque ces difficultés.

En tant que maire et représentant de la Ville de Moissac au sein du Conseil de surveillance du CHICM, je suis préoccupé par les conséquences de la crise sanitaire sur le fonctionnement de l'hôpital et le quotidien du personnel soignant. Les infirmiers et médecins du CHICM souffrent en silence sans que nous, élus, ne puissions leur apporter du soutien et répondre, avec les moyens et les prérogatives que nous possédons, à leurs besoins : leurs difficiles conditions d'exercice sont inquiétantes et ne peuvent pas être occultées.

En outre, nous souhaitons que les autorités sanitaires nous informent sur les moyens qu'elles comptent octroyer à l'hôpital de Castelsarrasin-Moissac pour surmonter cette crise et les dispositions qu'elles entendent prendre à l'égard du personnel soignant en première ligne face au virus.

C'est pourquoi, je vous demande de réunir le conseil de surveillance de l'hôpital dans les meilleurs délais.



Le combat contre la pandémie doit mobiliser l'ensemble des acteurs publics. La mairie de Moissac est prête à accompagner le personnel soignant dans cette épreuve collective face à la pandémie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le maire,

Romain LOPEZ